

Département de l'EURE
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 juillet 2024

Ville de LE NEUBOURG

PROCÈS-VERBAL

Le quinze juillet deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, Maire, à la salle du conseil municipal.

Date de la séance :	15 juillet 2024
Date de convocation :	09 juillet 2024
Nombre de conseillers en exercice :	24
Nombre de présents :	17
Nombre de votants :	23

Présents : Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; M. Arnaud CHEUX, M. Francis BRONNAZ, Mme Hélène LEROY, M. Francis DAVOUST, M. Edouard DETAILLE, maires adjoints ; M. Didier ONFRAY, M. Jean LEFEBVRE, Mme Isabel COUDRAY, M. Philippe DELAUNAY, Mme Natacha BRUNET, Mme Stéphanie CHEUX, M. Loïc CABOT, M. Jean-Baptiste MARCHAND, Mme Katiana LEVAVASSEUR.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Anita LE MERRER à Mme Isabelle AMEYE, Mme Evelyne DUPONT à Mme Isabel COUDRAY, Mme Claire LAPOIRIE à Mme Isabelle VAUQUELIN, M. Stéphane CHERRIER à M. Francis DAVOUST, M. Gilles BARBIER à M. Loïc CABOT, Mme Caroline CHOPIN à Mme Marie-Noëlle CHEVALIER

Absents excusés : M. Alain LEROY

Secrétaires de séance : Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, Mme Isabel COUDRAY.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal

Conseil municipal du 24 juin 2024

Adopté à l'unanimité,

Délibérations et comptes rendus des commissions :

URBANISME – PATRIMOINE

Compte-rendu de la commission du 2 juillet 2024

Etaient présents : I Coudray, F Bronnaz, MN Chevalier, A Le Merrer, I Vauquelin

Etaient excusés : A Leroy, S Cherrier, I Ameye, N Brunet, G. Barbier et E Detaille

→ DIA et DC

- DIA 027 428 24 N0034 : Cession habitation, 2b Av. Du Mal De Lattre De Tassigny. Parcelles AO-134 et 136/547m2. Zone Uh.
- DIA 027 428 24 N0035 : Cession habitation, Allée du chemin vert. Parcelles AH-85 et 90/290m2. Zone Uh
- DIA 027 428 24 N0036 : Cession garage. Allée de Gillingham. Parcelle AO-80/19m2. Zone Uh
- DIA 027 428 24 N0037 : Cession habitation. Allée René Lesage. Parcelle AO-41/137m2. Zone Uh.
- DIA 027 428 24 N0038 : Cession habitation. Allée des mésanges. Parcelle AR-4/300m2. Zone Uh
- DIA 027 428 24 N0039 : Cession terrain. Rue de Verdun. Parcelle AM-36/164m2. Zone Uh
- DIA 027 428 24 N0040 : Cession habitation. Rue de la porte de Pierre. Parcelles AW-135 et 138/164m2. Zone Uh

- DIA 027 428 24 N0041 : Cession commerces. 18 Rue de la République – 59 Rue Dupont de l’Eure. Parcelles AK-142/394 m2 + AL-24/83 m2. Zone Up
- DIA 027 428 24 N0042 : Cession habitation. 14 Allée René Lesage. Parcelle AO-32/182m2. Zone Uh
- DIA 027 428 24 N0043 : Cession garage. Allée de Gillingham. Parcelle AO-64/19m2. Zone Uh
- DIA 027 428 24 N0044 : Cession habitation, rue du Tour de Ville Nord. Parcelle AM-14/37m2. Zone Uh.

Les membres de la commission ne souhaitent pas aliéner ces biens.

→ Déclaration Préalable :

- DP 027 428 24 N 0044 : Rue des Remparts. Parcelle AV-47. Zone Uh. Ravalement de la façade

ABF : accord

CCPN : instruction en cours

Avis de la commission : favorable

- DP 027 428 24 N 0045 Rue de Brionne. Parcelle AV-122. Zone Uh. Pose de deux veufux.

ABF : accord

CCPN : instruction en cours

Avis de la commission : favorable

- DP 027 428 24 N 00046 : Allée Jean De La Varende. Parcelle AC-41. Zone Uh. Création d’une extension de 15,3m2

ABF : accord

CCPN : en cours d’instruction

Avis de la commission : défavorable au vu de l’article Uh 2.3.3, les formes de toitures contemporaines, les toitures terrasses et toitures assimilées sont acceptées pour les projets présentant une architecture contemporaine de qualité en harmonie avec le site.

- DP 027 428 24 N 00047 : Route de Beaumont. Parcelle AE-205. Zone Uh. Installation de panneaux solaires.

ABF : accord avec prescriptions (les panneaux seront positionnés en partie basse de la toiture afin de moins impacter l’environnement bâti et sur une même ligne)

CCPN : en cours d’instruction

Avis de la commission : favorable en suivant l’avis de l’ABF.

- DP 027 428 24 N 00048 : Rue du Général De Gaulle. Parcelle AM-202. Zone Up. Travaux sur construction existante.

ABF : accord

CCPN : en cours d’instruction.

Avis de la commission : favorable

- DP 027 428 24 N 00049 : Rue Dupont de l’Eure. Parcelle AL-235. Zone Up. Travaux sur construction existante.

ABF : en cours

CCPN : en cours d’instruction

Avis de la commission : favorable

- DP 027 428 24 N 00050 : Rue de Honfleur. Parcelle AM-347. Zone Uh. Installation de panneaux photovoltaïques.

ABF : non concerné

CCPN : en cours d’instruction

Avis de la commission : favorable

- DP 027 428 24 N 00051 : Place Ferrand. Parcelle AM-53. Zone Up. Remplacement de deux portes d’entrée.

ABF : en cours

CCPN : en cours d’instruction

Avis de la commission : favorable

- DP 027 428 24 N 00052 : Rue de l’Ecalier. Parcelle AN-56/10081 m2. Zone Uh. Création de cases de stockage de sel de déneigement.

ABF : en cours

CCPN : en cours d'instruction

Avis de la commission : favorable. Les élus proposent un habillage des panneaux qui donnent rue Pierre Corneille.

- DP 027 428 24 N 00053 : Rue du Tour de Ville Nord. Parcelle D-278. Zone Uh. Remplacement du portail.

ABF : en cours

CCPN : en cours d'instruction

Avis de la commission : favorable.

→ Permis de construire (PC) :

- PC 027 428 24 N0006 : Rue de Nassandres. Parcelle AV-3/1405m2. Zone Uh. Construction d'un garage.

ABF : accord

CCPN : en cours d'instruction

Avis de la commission : favorable.

- PC 027 428 24 N0007 : Rue Jean De La Fontaine. Parcelle AR-185/1308m2. Zone Ue. Construction d'une extension.

ABF : non concerné

CCPN : En cours d'instruction

Avis de la commission : demande de compléments d'information.

→ Permis d'aménager (PA) :

- PA 027 428 24 N0001 : Avenue du Doyen Jussiaume / Rue de Vitot. Parcelles AV-3/1405m2 (OAP n°3). Zone 1Auh. Aménagement d'un lotissement de 10 lots.

ABF : non concerné

CCPN : en cours d'instruction

Avis de la commission : demande de compléments d'information.

→ Certificats d'urbanisme (CU) :

- CU 027 428 24 N00064 : Avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny. Parcelle AP-85. Zone 1Auac. Projet de construction d'un entrepôt.

ABF : non concerné

CCPN : en cours

Avis de la commission : favorable sous réserve que le règlement de l'OAP soit respecté et notamment l'accès commun à l'ensemble de la zone.

- CU 027 428 24 N00065 : Route de Beaumont. Parcelle AE-4. Zone Uh. Projet de division parcellaire pour construction maison individuelle et potentielles annexes.

ABF : en cours

CCPN : en cours

Avis de la commission : favorable. Les travaux de réseaux, de création d'un bateau pour l'accès à la parcelle seront à la charge de l'aménageur.

Points d'information et questions diverses

Madame Le Merrer présente différents points du règlement concernant les subventions pour l'OPAH.

Les élus valident les critères d'éligibilité pour les primo accédants à savoir ne pas avoir été propriétaire d'une résidence principale (premier achat). La sortie de vacance concernera les logements vacants depuis plus de deux ans. La restructuration en grand logement de petits logements permettra de créer un logement de 50m2 minimum. La durée de validité des aides sera de 2 ou 3 ans (idem CDC), le reste à charge pour le propriétaire à revenus modestes sera de 10% et de 5% pour les revenus très modestes (idem CDC). Les membres présents lors des commissions à la CDC pour étudier les dossiers de l'OPAH seront Hélène Leroy, Isabel Coudray et Anita Le Merrer. Marie-Noëlle Chevalier et Isabelle Vauquelin seront suppléantes.

Prochaine commission le mardi 20 août 2024

DCM 2024-70- Convention avec le service Urbanisme de la Communauté de Communes pour l’instruction des demandes d’autorisation préalable en matière d’enseigne, pré enseigne et publicité

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les maires seront compétents pour assurer la police de la publicité sur leur territoire. Lors de son assemblée du 10 juin 2024, la communauté de communes du Pays du Neubourg a délibéré pour étendre le service de l’instruction des Autorisations des Droits du Sols (ADS) à l’instruction des autorisations préalables et déclarations préalables relatives aux enseignes, pré-enseignes et publicités, régies par le code de l’environnement. Ce service est gratuit pour les communes membres.

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L5211-4-2,
VU le code de l’environnement, et notamment les articles L.581-1 et suivants et R.581-1 et suivants,
VU la délibération du conseil communautaire en date du 10 juin 2024 décidant de procéder à la signature de cette convention avec les communes membres le souhaitant et autorisant le Président à les signer,
VU la convention proposée par la communauté de communes ci-jointe ;

CONSIDÉRANT que ce service est nécessaire pour l’aide à l’instruction des demandes d’autorisation préalable en matière d’enseigne, pré enseigne et publicité ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :

- décide de confier l’instruction des demandes d’autorisation préalable en matière d’enseigne, pré-enseigne et publicité à la Communauté de communes du Pays du Neubourg dans les conditions prévues dans la convention proposée, et ce pendant toute la durée de la convention, soit jusqu’au 31 décembre 2026.
- autorise Madame le Maire ou un Maire Adjoint Délégué à signer la convention et tous documents et avenants à intervenir avec la Communauté de communes du Pays du Neubourg dans le cadre du transfert de l’instruction de ces demandes d’autorisation préalable en matière d’enseigne, pré enseigne et publicité.

Madame Natacha Brunet demande si, du fait de cette décision, la commune ne verra plus du tout les dossiers

Madame le Maire lui répond que la commune continuera à les voir, mais que c’est la Communauté de Communes qui les instruira.

Adopté à l’unanimité,

ENSEIGNEMENT - SPORT – VIE ASSOCIATIVE

Compte-rendu de la commission du 2 juillet 2024

Présentes : Isabelle Vauquelin, Claire Lapoirie, Anita Le Merrer, Isabel Coudray et M.N. Chevalier

Absents excusés : Isabelle Ameye et Gilles Barbier

ENSEIGNEMENT :

Ecole Dolto

Effectifs en juin pour la rentrée de septembre :

PS : 30

MS : 27

GS : 34

Ce qui fait un total de **91 enfants**.

Départ de Mme Thirion en retraite et départ de Mme Rouget.

<

Lundi 10 juin, 2change GS/CP dans les écoles Jean Moulin et Dupont de l’Eure.

Accueil des futurs petits avec les enfants de la Crèche qui viendront à la rentrée.

Sorties pédagogiques et Piscine.

- **Accrobranche** pour l’ensemble de l’école à Brosville
- **bilan piscine** : difficulté de trouver des parents avec agrément
- **Tennis de table** : l’équipe pédagogique remercie le club pour la qualité des ateliers proposés ainsi que la gratuité.

Projet Nefle « ouvrons l'école aux parents »

Les actions se sont pérennisées avec la charte de l'utilisation de l'espace parents, la Mairie ayant cloisonné le lieu dédié. Des achats ont pu commencer avec les albums autour de la parentalité et quelques meubles.

Les travaux à l'école sont vu avec l'adjoint et les Services Techniques.

Bilan du projet d'école

- ouvrir l'école aux parents
- définir avec les partenaires la faisabilité de la participation des atsem aux instances de l'école avec un roulement
- les APC, un temps d'ouverture aux parents en faisant un rapprochement avec les compétences scolaires ou de devenir élève.
- Faire un état des lieux de l'organisation spatiale de l'école et utilisation de la salle 4 comme espace de salle des maîtres, ludothèque et lieu d'intervention des différents partenaires extérieurs (Rased, éducateurs, psychomotricienne..)
- mise en place de la pratique du message clair et installation de bancs de l'amitié
- prendre en compte les évaluations de CP pour faire évoluer nos pratiques

Remerciements à Mme Thirion pour ses années d'engagement à l'école et aussi aux parents d'élèves dont les enfants entrent au CP.

Ecole Dupont de l'Eure

Départ d'une enseignante et de l'autre enseignant qui remplaçait la Directrice.

Effectifs pour la rentrée prochaine : 145 élèves dont 133 + 12 ULIS.

Les inclusions d'enfants fonctionnent très bien, les élèves se sentent appartenir à leur groupe classe.

D'ailleurs, trois sortants ont une orientation adaptée vers une ULIS Collège.

Projets sportifs :

- **Rugby** à l'école : toutes les classes devaient profiter de cette initiation mais les séances n'ont pas toutes eu lieu.
- **Tennis** : toutes les classes ont profité d'une initiation de 3/4 d'heure au mois de juin par le club du Neubourg. Toutes les séances n'ont pas eu lieu à cause de la météo.

Autres projets :

- **Projet Culturel** dans le cadre du contrat de Territoire Enfance Jeunesse avec la ville du Neubourg : les classes CM1/CM2 et CM2 ont participé au projet artistique « Champ Libre » avec La Grande Echelle pour réaliser des étendards dans le cadre de l'aménagement du verger du Vieux Château.
- **Semaine de la presse** : Classe des CM1/CM2 au mois de mars. La classe a participé à un concours avec Le Petit Quotidien, du meilleur journal de classe. La classe a remporté ce concours national et un journaliste du Petit Quotidien viendra dans la classe rencontrer les élèves le 25 juin.
- **Journal de l'école** sortira début juillet.

Projet Clean Walk : sur une demi-journée, nettoyer les rues du Neubourg avec les CM1/CM2 et CM2.

Exposition Développement Durable sur le thème de l'énergie au Collège Geneviève Anthonioz de Gaulle le 21 juin avec les CM2 et CM1/CM2.

Echange GS et CP : lundi 10 juin, les maîtresses ont accueilli les futurs CP à l'école. Tous ont pique-niqué à l'école avec les parents accompagnants.

Projet avec le MUMO : ce sont les élèves de CE2 qui ont découvert les œuvres dans le camion du Centre Pompidou avec un atelier artistique.

Projet Camelote : la classe de CE1 a participé à ce projet qui consistait à produire une œuvre collective sur le thème de la nourriture à partir des aliments présents dans le réfrigérateur de la cantine et a été exposée sur le stand du marché du Neubourg. Cela est conçu par le Centre photographique de Rouen Normandie.

Croqueurs de livres : CE2 et CE1, après avoir lu une série de livres, les enfants ont réalisé une affiche pour valoriser le livre qu'ils ont préféré.

Projet Pop Fictions : classe de CM1, projet en partenariat avec la Compagnie Asphalte d'Aline César, qui s'articule en 3 temps : atelier d'écriture d'une forme narrative courte, création de chanson et enregistrement audiovisuel. La restitution a eu lieu le 4 avril.

Challenge des écoles, sécurité routière : le vendredi 31 mai se sont réunis tous les CM2 des deux écoles du Neubourg au vélodrome pour une journée tests et épreuves autour du vélo et de la sécurité. Depuis le CP, la Police Municipale intervient sur ce thème. C'était une grande réussite et tous les élèves sont rentrés tous dotés d'un casque, d'un sac et d'une sonnette.

Rallye Maths : les classes de CE2, CM1/CM2 et CM2 ont participé à ce projet.

Sorties scolaires

- **les classes CP et CE1** : lundi 24 juin se rendront dans une ferme à Harcourt, visite de la ferme après le pique-nique avec des explications sur les différentes cultures.

- **les classes CP/CE1** : vendredi 14 juin, visite au château d'Harcourt et participation à des ateliers dans l'arboretum.

- **les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2** sont allées au Château de Beaumesnil le 7 mai. Elles ont participé à une course d'orientation dans la forêt et visite de l'intérieur du Château.

- **les classes de CM2 et CE2** se rendront à l'accrobranche de Brosville le 20 juin.

La Directrice signale que toutes les sorties scolaires (transports et entrées) ont été financées par la coopérative scolaire.

Organisation de la fin d'année : dernière semaine, organisation d'une journée ou matinée olympique sur le stade, puis sur deux jours les enfants sont répartis en équipes, en mélangeant les classes pour participer à des ateliers sur 3/4 d'heure.

Organisation du vote des représentants des parents : reconduction du vote par correspondance validé à l'unanimité.

Sécurité : dernier exercice incendie en fin d'année.

Kermesse : a eu lieu le 15 juin avec des chants, un repas avec l'association des parents et des stands avec un tirage de tombola.

Bilan très positif de la kermesse : 2 447 €

Le résultat de la benne de papier : plus de 9T

Les travaux sont en liaison avec l'adjoint et les Services Techniques.

Mme le Maire qui assistait à ce Conseil a remercié les parents pour leur investissement.

Ecole Jean Moulin

Bilan annuel

- **Projet d'école** est toujours en cours et sera revu en 2025.

- **Travailler la fluence de lecture des élèves**

une formation cette année a amené l'équipe à retravailler l'organisation de cet apprentissage. Toutes les classes repartent pour l'an prochain avec un projet commun basé sur des textes de références communs, des modes d'évaluation communs et des méthodes communes. La lecture à voix haute d'histoire a été reprise en classe avec des échanges interclasse.

- Rédiger les progressions dans le domaine du numérique

Ce travail sera mené en période 1 de l'année scolaire suivante car l'école va être dotée de 15 ordinateurs portables avec chariot de recharge. Remerciements à la Mairie.

- Soutenir les Projets en lien avec l'Éducation à l'Art et la Culture sur l'École

Un grand travail a été mené cette année à travers la Résidence d'Artistes en classe de CM2, celle menée en CP puis les travaux avec la Grande Echelle, le Musée d'Anatomie et le Cinéma.

- les CP ont participé à un spectacle théâtral élaboré avec la compagnie « Fil en Scène » en écrivant des poèmes
- les élèves de CM2 ont fait une belle interprétation de leur pièce avec la compagnie Asphalte au mois d'Avril en créant une chanson, enregistrant un clip et écrivant une pièce en collaboration avec deux autres classes du Neubourg.
- Les CE1 et les CE2 ont participé au chantier des étendards pour le Vieux Château. Ce travail venant compléter le travail amorcé l'an passé sur les palissades.
- Toutes les classes ont participé au festival du film d'animation
- la classe de CM1 s'est rendue au musée mobile itinérant qui apporte des œuvres d'art moderne en proposant des ateliers artistiques.

- Autres projets dans le domaine du monde vivant

Sensibilisation plus accrue sur les petites classes avec la semaine du jardinage chez Gam'vert

Dans le domaine du savoir rouler : l'ensemble des CM2 ont eu accès à un Challenge vélo organisé par la Police Municipale. Les CM2 ont été très bien reçus au vélodrome. Ils ont passé un test final de savoir rouler. Ils ont échangé avec des assureurs, des secouristes et ont gagné de très beaux lots. L'équipe remercie fortement l'équipe de Police Municipale et les élèves ont ressenti beaucoup de bienveillance. Ils espèrent que ce projet sera reconduit l'année prochaine.

Les classes de CP et CP/CE1 mènent aussi un projet vélo pour en débiter la prise en main et feront une sortie sur la voie verte le 2 juillet.

Dans le domaine du Sport :

- Les élèves ont eu une séquence de football soit 6 séances animées par l'entraîneur du Club du Neubourg. Malheureusement le mauvais temps a empêché de belles rencontres.
- Tous les élèves se sont rendus à l'accrobranche de Brosville. Ils ont passé de superbes journées. Remerciements à la Mairie qui a participé financièrement aux transports.
- Tous les élèves ont depuis janvier eu la chance d'avoir au quotidien un éducateur sportif qui leur proposait des jeux diversifiés de qualité en leur apprenant toutes les valeurs du sport.

Proposer des activités avec la participation des familles

L'école a poursuivi son travail sur les moments d'échanges avec les familles : le marché de Noël, la kermesse, la sortie parents/enfants au basket à Evreux.

Bilan de l'association des Parents

La Présidente a expliqué que l'association a pris naissance en début d'année. Elle a choisi une action par période pour créer une trésorerie. L'association recherche des bénévoles pour les aider dans leurs actions en mobilisant les parents même pour les sorties scolaires.

Rentrée 2024, prévision d'effectifs

La prévision est de 130 élèves.

Un accord a été passé avec l'autre école en cas de nouvelles inscriptions en CP et CM2.

Collège Pierre Corneille

Approbation du PV du 11/04/2024

Proposition d'organisation de l'Enseignement des classes et des groupes pour la rentrée 2024-2025 dans le cadre de la Réforme : après les débats, un vote a été demandé et a été négatif.

Modification du règlement intérieur : vote positif

Autorisation de recrutement : vote positif

Convention avec la Mission Archéologique Départementale de l'Eure qui met à disposition des élèves, une borne interactive sur le thème de l'Archéologie. Cela s'inscrit dans le cadre d'une action menée en partenariat avec la Mairie du Neubourg.

Un élève a entamé des démarches en vue du stage de 3ème. Vote à l'unanimité.

Décision budgétaire Modificative avec un vote positif.

Séance du 5 juillet : la nouvelle ventilation de la DHG 2024-2025 est soumise au vote et de nouveau vote négatif et organisation de la rentrée scolaire.

Collège Geneviève de Gaulle

Approbation du CA du 11/04/2024

Ventilation DHG 2024-2025 vu avec les professeurs, vote négatif.

Motion de l'équipe enseignante sur le choc des savoirs (vote positif)

Validation des contrats et conventions habituels (Poste, Vidange Bouvier, Minibus Visiocom de la CDC, renouvellement de licences, groupement d'achats du Département de l'Eure)

Décision budgétaire Modificative : vote positif

Affectation des logements de fonction

Voyages : Espagne et Angleterre en 2025 et autres projets validés

Autorisation de recrutements : AED, AESH et AP.

Séance du 5 juillet : ventilation de la DHG avec un nouveau vote négatif.

ASSOCIATIONS

A.G. Musée

Entrées : **2 332** une augmentation de 67 % par rapport à 2022

- Nuit des Musées : 134 entrées
- Journée du Patrimoine : 88 entrées

Expositions temporaires : **1 586** visiteurs (Scolaires 12 classes, Groupes Adultes 16)

Rapport financier équilibré.

Prêt de pièces à la Clinique Saint Hilaire de Rouen et au musée de Montbard

En juillet 2023 : embauche d'Elise Chaudet.

En décembre 2023 : dépoussiérage des œuvres d'anatomie humaine effectué par les membres du bureau.

Remerciements à la ville du Neubourg avec les Services Techniques pour effectuer différents travaux.

A.G. médiathèque

Reconduction du bureau collégial avec l'arrivée de deux personnes dans le Conseil d'Administration.
Du fait de la gratuité, due à la Convention passée avec le Département de l'Eure, beaucoup plus d'adhérents soit 255 de plus qu'en 2022.

Reconduction d'expositions, d'accueil de classes et d'animations diverses tout au long de l'année.

Le poste Espace Public Numérique marche très bien avec l'animateur qui répond à toutes demandes concernant la prise en main de l'outil informatique, des recherches sur Internet ou rédaction de CV. Il collabore avec le PAJ et le Centre Médico-Social.

A.G. Outil en Main

Quelle satisfaction de rencontrer des seniors qui donnent de leur temps pour apprendre à des jeunes toutes sortes de métiers (menuiserie, maçonnerie, cuisine, couture, ferronnerie, etc.) allez les voir le mercredi après-midi dans les locaux Bonnel toute cette jeunesse qui apprend et qui change toutes les 5 semaines de maître d'apprentissage.
Reconduction du bureau avec des finances saines et équilibrées.

A.G. Latino Dance

Très bonne ambiance familiale à l'AG, je n'ai jamais vu autant de monde présent.
Reconduction du bureau avec pour la rentrée prochaine des cours pour les petits qui auront lieu le mercredi après-midi dans une salle de l'Espace Culturel au Neubourg.
Record d'adhérents pour plusieurs cours.
En 2025, spectacle de fin d'année dans le gymnase Clousier au mois de juin.
Les finances sont équilibrées.

A.G. Kdance

Rapport moral : Stage HIP-HOP, nouvelle danse pour les enfants, spectacle à Tourville la Campagne et spectacle pour les enfants de Bray.

Rapport financier positif
Projets : Battles de hip-hop et break dance au gymnase Clousier, un loto et des stages de danse.

SPORTS

A.G. Hand-Ball

Reconduction du bureau actuel.
171 licenciés, 13 équipes, 6 équipes féminines et 5 équipes masculines.
Bilan financier équilibré.

Cette année le Club a créé une convention avec 3 clubs pour la catégorie des – 15 filles avec Bernay, Rugles et Saint Sébastien afin de permettre aux jeunes d'atteindre et d'évoluer en Région.

Remerciements à tous les bénévoles et des formations deviendront obligatoires pour certains postes (tenir la table de marques, encadrants en équipes régionales, etc.)

Remerciements aux 5 jeunes arbitres et aux 3 adultes.

A.G. Natation

Reconduction du bureau actuel
72 licenciés avec des superbes résultats tout au long de l'année.
Les finances sont équilibrées.

A.G. Football

Remerciements à la Municipalité

Le bureau garde son Président remplace sa secrétaire et son vice-président avec des nouvelles recrues.
Deux équipes montent de catégories.

336 licenciés avec 44 encadrants.

De très bonnes réussites pour les équipes jeunes féminines et masculines. Les activités seront renouvelées en 2024-2025 avec des stages, vente de calendriers, galette des rois, Loto, etc....

A.G. Volley

Effectifs de l'année : 29 licenciés

Bureau réélu avec une nouvelle secrétaire adjointe.

Activités : participation à trois tournois à l'extérieur et organisation du tournoi annuel en juin avec 15 équipes présentes.

Entraînement tous les jeudis de septembre à fin juin.

Réunion annuelle des clubs du gymnase Clousier (Badminton, Escrime, Hand-Ball, Escalade), les clubs se retrouvent ensemble pour organiser différents championnats ou animations. Tout se passe bien entre eux.

Réunion du CMJ

Mardi 25 juin : balade allée du Champ de Bataille avec Isabelle Grégoire, Francis Bronnaz et Isabelle Vauquelin.

Explications aux enfants sur les différents facteurs qui ont conduit au dépérissement des hêtres et le choix des nouvelles essences plus résistantes à la chaleur et au stress hydrique.

Remerciements à Francis Bronnaz pour sa présence et ses explications.

CULTURE – ANIMATION – COMMUNICATION

Pas eu de commission

Madame Isabelle Ameye réalise le compte rendu des Estivales des 13 et 14 juillet :

- *Complications avec la météo (pluie) : Peu de participants au repas citoyen, suite au mauvais temps. L'accès aux jeux a du être interrompu le samedi de 16h à 19h, et l'animation en centre-ville (Monsieur PERROQUET) n'a pas pu se dérouler comme prévu. Le concert du 13 juillet, qui était prévu à 20 heures a tout de même pu se dérouler, mais a débuté à 21h00. L'animation musicale a été très appréciée. Environ 150 personnes présentes.*
- *Meilleur temps le dimanche, et de ce fait plus de fréquentation. Les jeux pour enfants ont bien fonctionné, notamment les jeux interactifs avec les parents, ainsi que la nouveauté de cette année : la Grande Roue en bois.*

DCM 2024-71 Subvention festival « Pop au château »

Vu le budget prévisionnel du festival « Pop au château » envoyé le 4 juillet 2024,

Considérant la qualité artistique du festival et la fréquentation grandissante, mettant en valeur le patrimoine de la commune,

Madame le Maire propose d'inscrire une subvention communale de 6 000 € en faveur de la compagnie Asphalte pour le festival « Pop au château » au tableau des subventions, article 65748,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :

- Inscrit au tableau des subventions 2024, article 65748, une subvention de 6 000 € en faveur de la compagnie Asphalte, pour le financement du festival « Pop au château ».

Adopté à l'unanimité,

VOIRIE - RESEAUX - ENVIRONNEMENT - ASSAINISSEMENT

Compte-rendu de la commission du 3 juillet 2024

Étaient présents : Mesdames VAUQUELIN, LE MERRER, DUPONT, Messieurs BRONNAZ, DAVOUST, DETAILLE, CABOT, CHERRIER, DELAUNAY, LEFEBVRE, ONFRAY.

Absents excusés : Mesdames CHEVALIER, AMEYE, Monsieur BARBIER.

Services techniques : Monsieur LESUEUR.

Inauguration du City Park

L'inauguration du City Park a eu lieu le 8 juin par Madame le Maire, en présence de Madame Marie-Noëlle Chevalier, Conseillère Régionale, de Monsieur Pascal Lehongre Vice-Président du Département en charge des sports, Monsieur Jean-Paul Legendre, Président de la communauté de Communes du Pays du Neubourg, les élus du Conseil Municipal des Jeunes, et des élus du Conseil Municipal. L'entreprise Viafrance était également présente pour la réalisation du skate park, le pump-track et la pose de la table de tek-ball, ainsi que l'entreprise Guernon pour avoir réalisé le transfert du city stade.

Inauguration des abords de l'Hôpital

L'inauguration des abords de l'hôpital a eu lieu le samedi 22 juin en présence de Madame Saint Laurent, Vice-Présidente du Conseil Départemental et de la communauté de Communes du Pays du Neubourg, de Madame Le Maire, de Madame la Directrice de l'hôpital, d'élus du Conseil Municipal, de Madame Lebel DGS, Monsieur Bezin, responsable des espaces verts, ainsi que Monsieur Lesueur qui a réalisé les plans de ce projet.

Réunion publique de la rue du tour de Ville-Nord

La réunion publique s'est déroulée le mercredi 17 juin à 19H à la mairie dans la salle des mariages. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. Monsieur Lesueur a présenté l'ensemble du projet à l'aide d'un support sur power-point. Monsieur Lesueur a répondu aux questions des habitants. Le projet a été bien accueilli.

Réfection de la piste du vélodrome

Le chantier de la réfection de la piste du vélodrome a débuté le lundi 24 juin. L'entreprise Colas a commencé par la reprise des réseaux. Le mercredi 3 juillet, il sera procédé au démontage des rambardes par l'entreprise Guenier. Le 8 juillet, l'entreprise Colas réalisera le bouchage des fissures de la piste. Le haut de la piste, au pied des rambardes sera découpé en biais de façon à permettre une meilleure accroche du bitume. La piste sera aux nouvelles normes, avec une largeur de 4m de bitume rouge à partir du haut de la côte d'azur, et aucun obstacle à moins de 10m du haut de la côte d'azur : Le bungalow de contrôle sera positionné à 10m, et en allongeant le tunnel de 2 éléments préfabriqués de 2m, la rambarde se trouvera à 10m.

Chantier LIDL

Les réseaux d'eaux usées, d'eau potable, et d'électricité ont été réalisés conjointement. Concernant la mise en place de l'enrobé, l'entreprise a précisé que celui-ci serait réalisé de nuit.

Visite du CMJ de l'allée du Champ de bataille

Le CMJ a visité l'allée du Champ de Bataille le mardi 25 juin. Les enfants ont été très intéressés par la diversité des nouvelles essences d'arbres retenues pour faire face aux nouvelles conditions climatiques, ainsi que par les nichoirs disposés dans les arbres. Dans l'allée, Monsieur Bronnaz a parlé aux enfants de la faune présente.

Réfection de la voirie de la rue Guilbert

Les travaux vont débiter le lundi 8 juillet. Une réunion des riverains aura lieu le 9 juillet. Un point d'apport volontaire sera positionné, à chaque extrémité pendant les travaux, pour le ramassage de déchets. Les horaires du chantier sont de 7H30 à 17H30. Les accès en véhicule des riverains seront rétablis en dehors des horaires de chantier. Les véhicules de secours seront autorisés toute la journée.

Résultat de l'appel d'offre pour la rue du Tour de Ville-Nord

L'appel d'offres a été exécuté pour la réalisation des travaux d'aménagement de la seconde partie de la rue du Tour de Ville-Nord, et de l'accès au terrain enherbé. Cinq entreprises ont déposé une offre : LHOTELLIER – ATURA, VIAFRANCE, AGORA TP, LEFOLL-SPIE, TOFFOLUTTI.

Avenant facturation du SERPN

Le SERPN lors de son AG du 4/04/2024, a décidé de passer la facturation des assainisseurs de 1€ à 3€ H.T. / facture émise, soit + 2€ X 2 factures par an = 4€ H.T. de plus par an. L'augmentation de 4€ par an / abonné (prix 2024), rapporté au tarif de base du contrat DSP au 1^{er} janvier 2021, avec un coefficient d'actualisation = 1,1796, donne une augmentation par abonné sur la part fixe annuelle à 3,39 € HT, à ajouter au 28,50€ HT la base du contrat DSP. Par un

nouvel avenant, la part fixe contractuelle passe donc à 31,89€ HT /an au lieu de 28,50€ HT /an.

Questions diverses : Néant.

Madame Natacha Brunet demande quelle est la nature des travaux de la rue Guilbert ?

Monsieur Francis Bronnaz lui répond qu'après les travaux d'enfouissement des réseaux, puis le changement d'une partie des canalisations par le SERPN, et enfin l'intervention du SIEGE pour les branchements, nous procédons à une réfection de la voirie.

Monsieur Francis Bronnaz indique que la rue était endommagée avant les travaux.

Madame Natacha Brunet demande qui a pris la décision d'enlever le trottoir ?

Madame le Maire lui répond que la priorité est donnée aux piétons, et que le trottoir est supprimé afin de laisser une voie assez large. Madame le Maire indique qu'elle a rencontré beaucoup de riverains lors d'une réunion préparatoire au chantier avec la société COLAS et la Communauté de Communes une dizaine de jours avant le début du chantier. Par ailleurs, lors de la réunion du 9 juillet au cours de laquelle au moins une vingtaine de riverains étaient présents, l'ensemble du projet a été présenté.

Un échange a lieu entre Natacha Brunet et Madame le Maire et Monsieur Cheux concernant les choix des travaux qui ont été entrepris.

DCM 2024-72- ENEDIS- Convention de servitudes

Le bureau d'études ERREN est chargé par l'entreprise DUVAL, sous-traitant d'ENEDIS EURE, de réaliser les projets « Extension BT » sur la commune du Neubourg, rue Jean de la Fontaine.

Ce projet nécessite l'implantation de deux canalisations BT souterraines sur une longueur d'environ 242 mètres et la pose d'un coffret REMBT sur les parcelles cadastrées AS 83, AS 82, ZC 167 et AN 241 appartenant à la commune.

A cette fin, une convention de servitudes des terrains, faisant partie de l'unité foncière communale, cadastrés AS 83, AS 82, ZC 167 et AN 241, est soumise au conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :

- AUTORISE Madame le Maire ou son adjoint délégué à signer la convention dont les références suivent :
CONVENTION CS 06

N° d'affaire Enedis : RAC-23-20AODUGO5D 24- Raccordement C4

Adopté à l'unanimité,

DCM 2024-73- Adoption du RPQS 2023 de l'assainissement collectif

Madame le maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le RPQS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif,
- DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération,
- DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr,
- DECIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

*Madame Natacha Brunet demande qui a décidé de faire une seule facturation ?
Monsieur Didier Onfray lui répond que c'est le Conseil Municipal, en acceptant la convention tripartite entre la commune, le SERPN et VEOLIA.
Madame le Maire remercie Monsieur Didier Onfray pour son travail de présentation.*

Adopté à l'unanimité,

DCM 2024-74- SERPN Avenant n° 1 à la convention de facturation

Lors de son assemblée générale le 4 avril 2024, le Syndicat d'Eau Roumois Pays du Neubourg (SERPN) a fixé un nouveau tarif de prestation concernant la facturation de l'assainissement collectif, passant de 1 € HT à 3 € HT par facture d'abonné.

Vu la convention de facturation tripartite entre le SERPN, Véolia et la commune signée le 23 décembre 2020, annexe du contrat de Délégation de Service Public, notamment l'article 9,

Monsieur le Conseiller Municipal délégué à l'assainissement soumet au conseil municipal l'avenant n° 1 modifiant l'article 9 Rémunération du SERPN de ladite convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :

- autorise le Maire, ou un Maire Adjoint Délégué, à signer l'avenant n° 1 de la convention de facturation.

Monsieur Didier Onfray indique que l'augmentation de 1€ à 3€ par facture est le résultat d'un rattrapage, du fait de la non-augmentation depuis 10 ans.

Adopté à la majorité (2 contre : N BRUNET et JB MARCHAND),

DCM 2024-75- VEOLIA Avenant n° 2 au contrat de délégation de service public

La Commune du Neubourg a délégué l'exploitation de son service public d'assainissement collectif à la société Veolia Eau-Compagnie Générale des Eaux par un contrat de concession exécutoire le 7 décembre 2020, complété de son avenant n°1, ci-après dénommé le « Contrat ».

Le Syndicat d'Eau du Roumois et du Plateau du Neubourg (SERPN) a augmenté le prix de sa prestation de facturation du service de l'assainissement collectif, par délibération en date du 04 avril 2024. Cette augmentation de charge, non prévue à l'origine du contrat, est reportée dans le tarif de facturation du service du concessionnaire, conformément à l'article 14.1 du contrat initial, alinéa 3 : "modifications des conditions d'exploitation par des circonstances indépendantes du délégataire".

Monsieur le Conseiller Municipal délégué à l'assainissement soumet au conseil municipal l'avenant n° 2 modifiant le contrat de délégation de service public conformément aux dispositions des articles L 3135-1 du code de la commande publique ("CCP").

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :

- autorise le Maire, ou un Maire Adjoint Délégué, à signer l'avenant n° 2 du marché de délégation de service public de l'assainissement collectif.

*Madame le Maire précise que la date du commencement de l'augmentation est au 1^{er} juillet et non au 1^{er} janvier.
L'avenant sans la coquille a été renvoyé aux membres avant le Conseil Municipal.*

Adopté à la majorité (1 abstention : N BRUNET),

BÂTIMENTS COMMUNAUX ET CADRE DE VIE

Compte-rendu de la commission du 3 juillet 2024

Étaient présents : I. VAUQUELIN, E. DETAILLE, E. DUPONT, A. LEMERRER, F. BRONNAZ, F. DAVOUST, P. DELAUNAY, D. ONFRAY, L. CABOT, J. LEFEBVRE, F. LESUEUR des Services Techniques.

Absentes excusées : MN. CHEVALIER, I. AMEYE et H. LEROY

ORDRE DU JOUR

Cellules de stockage cour des Services Techniques :

Afin de regrouper nos différents tas de graviers, de sable, de copeaux de paillage, de copeaux de fibre et de sel de déneigement, dont ce dernier doit être couvert, il a été décidé d'investir dans des cellules de stockage, construites à partir de T en béton communément appelés Stomos. Elles seront installées côté Lycée Agricole en limite de propriété, dès le retour de l'avis de l'urbanisme. Plusieurs fournisseurs ont été consultés, deux ont retenu notre attention, la société POINT P pour un montant de 29 028.76€ HT soit 34 834€ TTC et le fabricant FERET pour un montant de 21 815.50€ HT soit 26 178.00€ TTC. Ce dernier a été choisi. A cette réalisation, il faudra ajouter la dalle béton pour un montant de 7412.50€ HT soit 8 895.00€ TTC.

Portes Hôtel de ville :

Remplacement de deux portes principales du rez-de-chaussée qui ne sont plus étanches, ni à la pluie, ni au vent. La première côté parvis/salle des mariages avec un accès PMR, la deuxième côté cour arrière pour l'entrée des personnels. Le remplacement sera à l'identique avec la seule différence visuelle, aujourd'hui elles sont en aluminium gris, les nouvelles seront en aluminium blanc pour être en harmonie avec les fenêtres existantes. La Société Aluminium conception a présenté la meilleure offre pour un montant de 22 774.28€ HT soit 27 329.14€ TTC.

Portes WC Ecole Dupont de l'Eure :

Remplacement des deux portes des sanitaires garçons et filles, côté préau, qui au fil des années ne ferment plus. La Société Aluminium conception a fait la meilleure offre et a été retenue pour un montant de 3 902.24€ HT soit 4 682.69€ TTC.

Porte cimetière :

Le nouveau portail électrique au cimetière, côté chemin St Célerin, est maintenant opérationnel et il répond aux exigences du règlement qui prévoit une ouverture les 1er et 3e jeudis de chaque mois aux personnes ayant des problèmes de mobilité. Les horaires sont de 14H à 17H00, l'ouverture et la fermeture se font sans intervention humaine.

- **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

*Madame Natacha Brunet demande s'il reste encore des résidents au sein de la Résidence Turmel ?
Madame le Maire lui répond que les personnes sont relogées progressivement.*

Madame le Maire indique que le véhicule avec les publicités est arrivé aux Services Techniques et qu'une invitation pour son inauguration va être envoyée aux Conseillers. Le délai est court (1 mois) elle se déroulera cet été.

Madame le Maire indique que le forum des associations se tiendra fin août, que des projections d'un film sur la libération du Neubourg auront lieu le 24 août

Prochaine séance le lundi 16 septembre 2024.

La séance est levée à 21H30.

Procès-verbal du 15 juillet 2024

Le 15 juillet deux mille vingt quatre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, à la mairie, salle de conseil.

Présents : Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; M. Arnaud CHEUX, M. Francis BRONNAZ, Mme Hélène LEROY, M. Francis DAVOUST, M. Edouard DETAILLE, maires adjoints ; M. Didier ONFRAY, M. Jean LEFEBVRE, Mme Isabel COUDRAY, M. Philippe DELAUNAY, Mme Natacha BRUNET, Mme Stéphanie CHEUX, M. Loïc CABOT, M. Jean-Baptiste MARCHAND, Mme Katiana LEVAVASSEUR.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Anita LE MERRER à Mme Isabelle AMEYE, Mme Evelyne DUPONT à Mme Isabel COUDRAY, Mme Claire LAPOIRIE à Mme Isabelle VAUQUELIN, M. Stéphane CHERRIER à M. Francis DAVOUST, M. Gilles BARBIER à M. Loïc CABOT, Mme Caroline CHOPIN à Mme Marie-Noëlle CHEVALIER

Absents excusés : M. Alain LEROY

Secrétaires de séance : Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, Mme Isabel COUDRAY.

DCM 2024-70- Convention avec le service Urbanisme de la Communauté de Communes pour l'instruction des demandes d'autorisation préalable en matière d'enseigne, pré enseigne et publicité


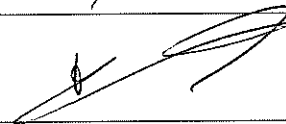
DCM 2024-71 Subvention festival « Pop au château »

DCM 2024-72- Convention de mise à disposition ENEDIS

DCM 2024-73- Adoption du RPOS 2023 de l'assainissement collectif

DCM 2024-74- SERPN Avenant n° 1 à la convention de facturation

DCM 2024-75- VEOLIA Avenant n° 2 au contrat de délégation de service public

Prénom Nom	Fonction	Signature
Isabelle VAUQUELIN	Maire	
Marie-Noëlle CHEVALIER	Secrétaire de séance	
Isabel COUDRAY	Secrétaire de séance	

